

## Epreuve orale d'espagnol

### Rapport de jury

**Examineur**

Rodolphe ROBIN

*Maître de Conférences en Études latino-américaines Directeur  
du Master en Commerce International Mention « Amérique  
Latine & Péninsule Ibérique » Dpt. LEA - Université Rennes 2*

\* \* \* \*

3 fichiers mp3 relatifs à des émissions radiographiques et/ou des enregistrements indépendants, en espagnol, ont constitué le corpus de l'épreuve :

- *“El petróleo venezolano, en crisis según expertos”* (03:51),  
RFI, 26/05/2017.  
URL :  
<http://es.rfi.fr/americas/20170526-el-petroleo-venezolano-en-crisis-segun-expertos>
- *« Tensa relación entre Chile y Bolivia por la frontera »* (4:04)  
RFI, 22/03/2017  
URL :  
<http://es.rfi.fr/americas/20170322-tensa-relacion-entre-chile-y-bolivia-por-la-frontera>
- *« Puerto Rico se declara en bancarota para reestructurar su deuda »* (04:42)  
RFI, 24/05/2017.  
URL :  
<http://es.rfi.fr/americas/20170505-puerto-rico-se-declara-en-bancarota-para-reestructurar-su-deuda>

Les candidats ont tous été interrogés sur l'un des deux premiers fichiers, le troisième constituant un fichier de réserve, pour pallier à tous problèmes techniques éventuels avec les trois premiers.

Pour chacun des enregistrements, les consignes étaient les suivantes :

- 1- Le candidat doit restituer l'information et le contenu du fichier, présenter le contexte de l'information, formuler une problématique et proposer une analyse structurée de celle-ci ;
- 2- Le candidat répond aux questions de l'examineur et éventuellement s'entretiendra dans le cadre d'une conversation avec l'examineur sur la problématique.

Pour l'épreuve d'oral d'espagnol, le jury a évalué les candidats selon deux types de critères : critères linguistiques, critères pragmatiques relatifs aux connaissances.

Les critères linguistiques permettent d'évaluer la capacité des candidats à prononcer un discours en espagnol, qui soit cohérent, intelligible et compréhensible par un hispanophone. L'accent est ici porté sur l'évaluation de plusieurs notions fondamentales dans le processus d'apprentissage d'une langue étrangère à l'oral :

- Phonétique et prononciation
- Grammaire, conjugaison, concordance des temps
- Richesse lexicale et fluidité du discours

Les critères pragmatiques relatifs aux connaissances permettent de juger les capacités du candidat à :

- Comprendre une thématique proposée en espagnol, par l'intermédiaire d'un document audio
- Situer une thématique dans son contexte
- Faire appel à ses connaissances et références personnelles et académiques pour analyser cette thématique

Du point de vue du candidat admis à se présenter à l'épreuve, l'oral d'espagnol dure environ 25 minutes. 5 minutes sont ensuite dédiées par l'examineur à l'évaluation du candidat et à la formulation de la note de ce dernier. Un temps de préparation préalable à l'épreuve permet au candidat de prendre connaissance du fichier audio, de l'analyser et d'organiser sa réflexion et son discours. L'épreuve débute immédiatement après cette phase dite de préparation. La préparation ne saurait, en aucun cas, être le moment de rédiger un document qui serait lu pendant l'épreuve. Il s'agit, au contraire, de se présenter avec des notes et un plan qui sauront guider le candidat tout au long du développement de sa réflexion.

Cette année, 6 candidats ont été admis à l'épreuve orale d'espagnol. Les fichiers audio (mp3) utilisés comme support dans cette épreuve abordent tous des thématiques sociétales, géopolitiques et/ou économiques relatives à l'Amérique latine hispanophone. Les enregistrements s'inscrivent dans le présent en ce sens que leur publication est récente par rapport à la date de l'épreuve et le contenu de ces enregistrements traite, lui aussi, de thématiques qui se reflètent dans l'actualité récente du monde hispanophone. Cela permet à l'examineur d'évaluer le candidat sur sa capacité à comprendre les enjeux de la zone en question pour la période contemporaine, point essentiel pour tout étudiant qui prétend suivre une formation académique pluridisciplinaire où l'espagnol sera un outil pour aborder des thématiques relatives au droit, à l'économie et la gestion.

De manière générale, le niveau de connaissances relatif aux thématiques spécifiques abordées pendant l'épreuve était, satisfaisant. Il était très élevé pour l'un des candidats, assez élevé pour deux d'entre eux et très insuffisant pour deux autres. Un sixième candidat admis à se présenter, n'a pas participé à l'épreuve. Le niveau de langue en espagnol s'est avéré être satisfaisant voire, très satisfaisant pour un candidat sur six. Finalement, trois candidats sur six ont présenté une capacité d'analyse des fichiers conjuguant à une connaissance aigüe de l'actualité du monde hispanophone qui leur a permis de situer la thématique des fichiers dans le contexte actuel.

A l'inverse, deux candidats, l'un examiné sur la situation vénézuélienne et l'autre sur l'accès à la mer de la Bolivie, n'ont pas su présenter le contexte de l'actualité de ces deux pays. Ils n'ont donc pas été en mesure non plus de mettre en perspective les problématiques auxquelles les vénézuéliens et les boliviens font face actuellement. Dans ce cas, l'épreuve a mis en évidence, chez eux, une méconnaissance de la situation politique et économique de ces régions. Il n'a pas été possible d'engager avec eux une conversation autour de l'accès à la mer pour la Bolivie ou encore, de l'avenir politique du Venezuela. Leur niveau d'expression orale en espagnol a également démontré au jury des difficultés qui n'ont pas favorisé un échange fluide avec un interlocuteur hispanophone.

Hormis quelques exceptions, le jury a noté de nombreuses difficultés en termes d'accentuation, de prononciation et de fluidité dans l'expression. La capacité d'un candidat à relier des idées et à démontrer leur lien de cause à effet demeure toujours un enjeu difficile à surmonter dans une langue étrangère, qui plus est à l'oral. En d'autres termes, le niveau de langue à l'oral peut avoir pour effet de cloisonner les candidats dans un univers restreint qui n'est pas représentatif de leur niveau de connaissances. Tous les candidats ont été capables de comprendre les questions mais, dans un contexte hispanophone où l'interlocuteur n'aurait pas de notions de français, le candidat ne se serait pas toujours fait comprendre ou aurait été mal compris.

La dernière phase de l'épreuve, l'entretien, avait pour objet de compléter l'exposé du candidat à l'issue de la phase d'analyse en démontrant sa capacité de réflexion personnelle.

Il est important de rappeler aux candidats qu'il leur appartient, dans la dernière phase de l'épreuve, de prendre l'initiative du discours. Les questions et interventions de l'examineur permettent, à cet instant, de structurer la conversation et de juger la capacité du candidat à réagir par rapport à des éléments qui lui sont proposés et qui sont souvent contradictoires avec son exposé précédent. Dès lors que les questions ou interventions permettent simplement de parvenir au terme des 25 minutes de l'épreuve, l'objectif de la conversation est détourné et le candidat inévitablement sanctionné. Cette année, trois étudiants sur six admis à se présenter ont été capables de participer à une conversation sur la thématique traitée.